

A propos de ...

A quoi servent les journalistes ?

Qui se souvient du journalisme d'investigation ? Celui des reporters qui se donnaient la peine de vérifier la cohérence des informations qu'ils avaient recueillies ?

Le Figaro du 25/01/93 nous donne un exemple d'article que son auteur, Renée Barbier, aurait eu de bonnes raisons de relire, calculée à la main.

Dans cet article, elle rapporte les propos qu'elle a recueillis auprès du médecin italien Severino Antinori, tant décrié pour s'être fait une spécialité de l'implantation d'embryons chez des femmes ménopausées jusqu'à même plus de 60 ans.

On peut y lire :

«Renée Barbier:] - *Les pourcentages de réussite ?*

[Dr. Severino Antinori :] - *Aujourd'hui : 35%. Six bébés sont déjà nés sur trente-cinq grossesses. Neuf femmes ont fait une fausse couche.*»

De quel taux de réussite s'agit-il ? Ce qui intéresse le lecteur, c'est évidemment le taux de réussite globale, le seul qui ait un sens pour lui : pour 100 femmes venant frapper à la porte du Dr. Severino Antinori, combien repartent avec un bébé ? C'est donc le taux que va retenir le lecteur un peu pressé, et c'est sans doute là l'effet médiatique recherché : laisser croire que 35 clientes sur 100 sont reparties avec un bébé.

Si le lecteur n'est pas pressé, il calculera néanmoins que 6 bébés ne représentent que 17% de 35 grossesses. Le taux indiqué n'est donc pas celui des grossesses ayant abouti à une naissance. Le Dr Antinori aurait-il anticipé des naissances et compté toutes les femmes n'ayant pas fait fausse-couche ? Il aurait alors obtenu 74% de réussite, et non 35%. Par acquit de conscience, le lecteur vérifiera que le Dr. Antinori n'a pas inclus dans son calcul du «taux de réussite» les enfants avortés spontanément. Dieu merci, avec ces neuf derniers, on obtiendrait un taux de 43% sur 35 grossesses.

A ce point d'investigation, le lecteur qui tiendrait de St Thomas vérifiera que n'ont pas été comptés uniquement les enfants perdus par fausse-couche : $9/35 = 26\%$. Le voilà rassuré. Mais pas encore totalement : d'où viennent ces 35% ?

Une chose est sûre : puisque le taux enfants-nés/grossesses-débutantes n'est que de 17%, le taux global de réussite enfants-nés/femmes-venues-frapper-à-la-porte-du-Dr-Antinori lui est fatalement inférieur (certaines femmes ne réussissant pas à débiter une grossesse). Dans la suite, nous attribuerons aux femmes-venues-frapper-à-la-porte-du-Dr-Antinori le terme de «client-tes».

On s'aperçoit que l'article de Renée Barbier ne suffit plus à notre lecteur, qui devra poser une hypothèse au départ. Il admettra, par exemple, que le Dr. Antinori a eu 100 clientes, 35 grossesses et 6 enfants nés. Il trouvera alors un taux grossesses-débutantes/clientes de 35%, et un taux de réussite globale (enfants/clientes) déjà beaucoup moins reluisant : un modeste 6%.

On ne saurait reprocher à notre lecteur hypothético-déductif, déjà fort attentif, d'abandonner là son investigation et de se croire rassuré d'avoir trouvé, quelque part, un taux de 35%. Tout le monde n'a pas la chance de disposer d'une journée complète pour lire son journal. Il paraît que les français n'y consacrent, en moyenne qu'une demi-heure tous les jours.

Pourtant, imaginons qu'il décide de poursuivre encore plus avant sa lecture. Dans le même article, et seulement quelques lignes plus haut, il aurait lu ceci :

«Le Dr Georges Velter, gynécologue-obstétricien à Lyon témoigne pour la première fois à visage découvert et donne quelques chiffres : «16% de réussites de placement d'un embryon [notre fameux taux grossesses-débutantes/clientes] chez les femmes quadragénaires, un pourcentage qui s'amenuise au fur et à mesure que l'âge augmente. Chez les sujets de plus de cinquante ans, cela devient peut-être quelque chose de complètement...fou.»».

En bref, il est clair que le taux naissances/clientes ne peut être de 35%. Voilà notre lecteur de nouveau dans l'angoisse, dont il ne pourra sortir qu'en admettant... que le chiffre avancé par le Dr. Antinori est inventé de toute pièce.

Alors, qu'en est-il de la proportion de clientes qui repartent avec un bébé ?

Dans le meilleur des cas, avec les chiffres glanés dans l'article, il sera de $16\% \times 17\%$ (taux d'implantation x taux d'achèvement des grossesses), soit 3%.

Mais étant donné que le Dr. Antinori ne travaille pas seulement avec des quadragénaires, mais aussi avec des femmes beaucoup plus âgées, dont l'utérus est encore moins fonctionnel, le taux de réussite est bien plus faible. Toujours dans le même article de Renée Barbier, on apprend qu'il y a eu, en 5 années 400 clientes ménopausées sur la marché italien des PMA. Puisque le Dr. Antinori en est le principal acteur, les 6 naissances représentent un taux global de réussite de 1,5%. Et encore : ce médecin signale, toujours dans le même article, que des 6 enfants, trois sont des triplés. On en déduit donc que seules 4 femmes ont obtenu un enfant grâce au Dr. Antinori. Soit 1% de ses clientes.

Maintenant, revenons aux journalistes. Personne ne peut les obliger à vérifier la cohérence interne des propos qu'ils rapportent, ni à vérifier la cohérence des chiffres avancés dans la seconde colonne de leurs articles avec ceux de la première colonne. L'investigation n'est pas une obligation. Force est de constater que de souhaitable, mais facultative elle est devenue rare.

Moralité : ne lisez jamais votre quotidien sans calculatrice !

François PASCAL

ACTUALITÉS

Avortement

Royaume-Uni : le Société pour la protection de l'enfant à naître a produit une étude rétrospective des **conséquences physiques et psychologiques de l'avortement sur la femme** à partir des articles médicaux parus sur le sujet. Les données ainsi rassemblées sont récentes (années 80) et viennent confirmer les premières études menées sur le sujet. Les complications immédiates sont loin d'être négligeables (6% nécessitant une hospitalisation selon une étude conduite par un hôpital danois). Des perforations utérines ont été dénombrées jusque dans 2% des cas d'avortements au premier trimestre (réputés «sans danger»). Des infections utérines sérieuses, pouvant conduire à la stérilité, ont été rapportées dans 4% des cas. Selon une autre étude menée par un avortoir anglais en 1987, 20% des avortements seraient suivis d'une infection génitale, toutes gravités confondues. Les conséquences physiques à long terme concernent essentiellement les grossesses ultérieures, rendues plus difficiles (saignements, rupture prématurée de la poche des eaux, position anormale du fœtus, poids inférieur à la normale, naissance prématurée).

(*Human Concern* N°36, 12/92)

Etats-Unis : le 23/12/92, la cour fédérale de l'Ohio a confirmé un jugement inférieur acquittant des militants pro-vie accusés d'avoir violé la **loi anti-racket (RICO)** en organisant une opération-sauvetage. Les juristes du mouvement pro-avortement avaient eu l'idée d'utiliser cette loi déjà ancienne à l'encontre des militants pro-vie.

(*Life Advocate*, 02/93)

Contrôle des naissances

Chine : le 12/09/92, après 1 mois et demi de navigation, un bateau de réfugiés chinois est parvenu aux Etats-Unis. A son bord se trouvaient au moins **deux hommes fuyant les programmes coercitifs de contrôle des naissances** imposés par le gouvernement chinois avec l'aide d'organisations étrangères telles que la fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) et le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA). La femme de l'un d'entre eux a subi un avortement forcé, par injection, alors qu'elle en était au huitième mois de la grossesse. L'autre homme rapporte avoir été emprisonné pour avoir refusé une vasectomie, déclarée obligatoire parce qu'il avait déjà deux enfants (nés en 1986 et 1989).

(*PRI Review*, 01/93)

Etats-Unis : pour 1993, le Congrès a alloué à l'**USAID** (Agence des Etats-Unis pour le développement), un budget de \$350 millions pour ses activités de promotion du contrôle des naissances (à comparer à \$250 millions en 1992). Par ailleurs \$800 millions ont été alloués au **Fond de développement pour l'Afrique**, qui agit partiellement dans le même sens, et \$2 millions pour le développement du planning familial en Roumanie.

nie.

(*PRI Review*, 01/93)

Nigéria : le nouveau programme de contrôle des naissances rencontre une **importante résistance** dans le pays. Ses opposants mettent en avant l'absurdité de son coût alors que le secteur industriel du pays manque de fonds financiers.

(*The Guardian* 02/09/92 in *PRI Review*, 01/93)

Norplant

Etats-Unis : le gouverneur de l'Etat du Maryland aurait déclaré qu'il envisageait de **rendre la contraception obligatoire pour les familles pauvres, en vue de réduire les dépenses de santé**. Parmi les moyens possibles figurent l'implant abortif Norplant. Le Norplant, consistant en capsules sous-cutanées insérées pour cinq ans, est déjà utilisé dans un programme visant les pauvres des cinquante Etats du pays et financé par les pouvoirs publics. Dans 13 Etats, des projets de lois ont été déposés visant à offrir des primes monétaires aux femmes dépendantes de l'assistance sociale qui accepteraient cette méthode; certains projets de loi prévoient même de rendre le Norplant obligatoire pour les droguées et les femmes battant leurs enfants. Dans la ville de Baltimore, le Norplant est déjà proposé aux adolescentes à l'infirmerie d'une école, et les autorités sanitaires de la ville ont lancé un programme d'éducation qui prévoit des cours dispensés par l'association du Planning Familial.

(*USA Today* 16/01/93, *Chicago Tribune* 03/01/93, in *IRLF WR* 01/93)

Mythe de la surpopulation

Monde : la **production de nourriture** est passée de 2290 calories par jour et par habitant en 1961 à 2700 calories par jour et par habitant en 1990, selon la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation).

(*PRI Review*, 01/93)

Réchauffement de la planète : selon une étude rétrospective de la température de la planète publiée par le MIT, la température de la planète «n'a pas ou quasiment pas augmenté depuis 1850». La température de l'océan est exactement la même qu'en 1940, date à laquelle l'émission par l'homme de gaz carbonique, supposé entraîner un réchauffement de la planète, s'est accéléré.

(*PRI Review*, 01/93)

Thérapie génique

France : une équipe de chercheurs français a publié dans la revue américaine *Science* du 12/02/93 les résultats d'une expérimentation de thérapie génique qui pourrait intéresser de nombreux malades atteints de **maladies des cellules nerveuses**. Pour la première fois, ils ont réussi à insérer un gène manquant dans des cellules nerveuses de rat. Jusqu'à présent, les méthodes de thérapie génique n'étaient applicables qu'aux cellules qui se divisent régulièrement, alors que les cellules nerveuses, comme les cellules musculaires, ne se multiplient plus après la naissance. A long terme, la maladie de Parkinson pourrait être traitée par cette méthode totalement dénuée des problèmes éthiques que posent l'utilisation des tissus fœtaux.

(*Le Monde*, 14/02/93; *Le Quot. de Paris*, 23/02/93)

Sommaire

Editorial :	p.1	Lomé IV	p.5
Actualités :	p.2	Bibliographie :	p.6
Agenda :	p.6	Vu pour vous :	p.6

Contraception

Tiers-Monde : l'expérimentation de contraceptifs sur les populations du Tiers-Monde se poursuit avec l'expérimentation actuelle du Cyclofem, une injection mensuelle, sur plus de 6 000 femmes du Mexique, du Chili, de l'Indonésie, de la Jamaïque, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Colombie, du Costa Rica et du Pérou.

(Progress in Human Reproduction Research N°22, 1992, in PRI Review, 01/93)

Associations pro-avortement

Etats-Unis : selon une étude interne réalisée par la **Fédération Américaine du Planning Familial** (PPFA), 96 à 98 % des femmes qui vont chercher conseil pour leur grossesse dans les centres d'accueil de cet organisme avortent consécutivement. Bien que le Planning Familial se présente à l'extérieur comme le garant du «droit de choisir», l'étude a révélé que seuls 18% des conseillers considèrent que leur rôle est de «fournir aux gens les informations nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées en matière de planning familial». La plupart d'entre eux considèrent que leur travail consiste à «permettre aux gens d'explorer les sentiments qui interfèrent avec leur propre processus de décision», à les «aider à résoudre l'incertitude, l'ambivalence et l'anxiété qu'ils éprouvent à propos de leur santé reproductive», et à «augmenter leur capacité à aboutir à une décision reflétant ce qu'ils considèrent être de leur intérêt».

(Life Advocate 02/93)

Etats-Unis : les associations spécialisées dans les opérations-sauvetage ont repéré les agissements d'une «taupe», un étudiant de 24 ans qui s'est spécialisé dans la collecte d'informations et de photographies sur les sauveteurs. Ce jeune homme, qui se fait parfois passer pour un militant pro-vie, circule d'association locale en association locale et obtient des interviews qu'il compile ensuite par ordinateur.

(Life Advocate, 02/93)

Actions pour la vie

Canada : la **Conférence des évêques catholiques du Canada** a annoncé le 03/06/92 la **mise en place d'un comité spécialisé dans la promotion de la vie**, ayant pour missions essentielles :

- l'information des évêques sur les questions du respect de la vie, notamment lorsque des déclarations publiques s'imposent;
- l'élaboration de programmes locaux concrets;
- les relations avec les organisations spécialisées dans ce domaine.

(Vitalité 12/92)

Etats-Unis : en août 1992, le bureau politique de l'**Association américaine des juristes** (ABA) avait imposé par le haut à l'association une politique pro-avortement. 3 850 membres de l'association ayant renvoyé leur carte, la question a été réouverte. La délégation du Texas réclame un référendum à la base sur cette question.

(USA Today 09/02/93 in IRLF WR 19/02/93)

Etats-Unis : le propriétaire d'un immeuble tertiaire de Ft. Lauderdale, en Floride, qui abritait depuis 16 ans un avortoir privé, a décidé de **ne pas reconduire le bail dont cet avortoir bénéficiait**. Le propriétaire a en effet perdu peu à peu toutes les entreprises qui occupaient initialement le bâtiment, en raison de la gêne occasionnée par des manifestations pro-vie hebdomadai-

res qui se déroulent sans interruption depuis plusieurs années au pied de l'immeuble. Ces manifestations consistent essentiellement en vigiles scrupuleusement cantonnées sur la voirie publique, et non pas en opérations-sauvetage, de sorte qu'aucune action juridique n'a jamais pu être tentée à l'encontre des participants.

(Life Advocate, 02/93)

Russie : le 30/11/92, plusieurs militants pro-vie d'Amérique et du Royaume-Uni se sont rendus à Moscou pour y prendre contact avec les mouvements pro-vie et y diffuser notamment les méthodes «opérations-sauvetage». Un des leader pro-vie de la ville, Sergey Marcus, a connu dans le passé deux années de travaux forcés en Sibérie pour s'être opposé au communisme. Ils ont pu s'exprimer sur la radio d'Etat et décrire la situation de l'avortement aux Etats-Unis. Copiant une technique largement utilisée par Amnesty International, ils ont confié aux mouvements pro-vie russes la charge d'écrire aux Etats-Unis pour réclamer la libération de militants américains emprisonnés en raison de leur opposition à l'avortement.

(Life Advocate 02/93)

Porto Rico : le 17/12/92, le **commandant de police** de San Juan a **refusé d'obéir à la justice** qui lui ordonnait de procéder à l'arrestation de 11 adolescents qui bloquaient pacifiquement l'entrée d'un avortoir en vue d'y empêcher tout avortement. La justice ayant saisi un autre officier de police pour réaliser la besogne, le premier, qui s'était déclaré pro-vie et qui avait refusé de considérer l'action des adolescents comme criminelle, a volontairement accompagné ces derniers au poste de police et s'est joint à eux, en signe de solidarité, durant les deux heures d'incarcération dont ils ont été les victimes. Les 11 adolescents et les deux prêtres catholiques qui les accompagnaient ont été relâchés sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux.

(Life Advocate 02/93)

France : l'**AOCPA** (Association pour l'Objection de Conscience à toute Participation à l'Avortement) a décidé d'octroyer au Père Kasimierz Krucz les sommes déposées en 1992 sur le **compte «AOCPA-Choisir la vie»**. Ce compte est alimenté par des contribuables qui y versent chaque année l'équivalent de la somme retenue de leurs impôts en signe de refus de participer à l'avortement par le biais du remboursement opéré par l'Etat avec l'argent des contribuables. Le Père Krucz est fondateur d'une oeuvre d'aide aux futures mères à Gdansk, en Pologne.

Contact :

AOCPA

BP 53

92502 Rueil-Malmlaison cédex.

(communiqué AOCPA 15/02/93)

Vatican : la Congrégation pour la cause des saints a accepté la validité d'un miracle attribué à l'intercession de Gianna Beretta Molla, une mère de trois enfants morte à l'âge de 39 ans le 28/04/62 pour avoir refusé une intervention chirurgicale qui aurait entraîné la mort de son enfant-à-naître. L'enfant était né le 21/04/62.

(L'Osservatore Romano 06/01/93 in IRLF WR 22/01/93)

Vatican : à l'occasion de la célébration de Noël avec une communauté polonaise, le pape Jean-Paul II a affirmé : «...dans l'enfant-à-naître, qui n'est pas encore révélé, se trouve certainement Jésus (...) Il est certain qu'au jugement dernier lorsque nous serons jugés sur l'amour, cette observation aussi sera faite : **Je n'étais pas encore né et tu ne m'as pas laissé naître**, tu ne m'as pas accepté !».

(L'Osservatore Romano 13/01/93, in IRLF WR 22/01/93)

Roumanie : à l'occasion de son message de Noël, le patriarche de l'**Eglise orthodoxe** roumaine a décrit l'avortement comme «un homicide vrai et réel». Cette déclaration reprend celle d'une lettre pastorale émise en 1991 par les évêques de cette Eglise. (IRLF WR, 22/01/93)

République slovaque : le mouvement pro-vie «Donum vitae» a confié une maison collective de huit appartements de la banlieue de Bratislava à des religieuses de l'ordre des **Missionnaires de la Charité** pour qu'elles y accueillent des futures mères. Lorsque le centre sera totalement opérationnel, il pourra accueillir 32 futures mères. L'ordre des Missionnaires de la Charité a été fondé par Mère Teresa de Calcutta (IRLF WR 22/01/93)

Etats-Unis : plusieurs mouvements pro-vie, à la tête desquels le Comité National pour le **Droit à la Vie** (NRLC), ont lancé une campagne de grande envergure pour s'opposer au vote du projet de loi **Freedom of choice Act** («loi sur la liberté de choix») qui vise à légaliser l'avortement dans ce pays à un degré supérieur encore à la légalisation décidée en 1973 par la Cour suprême. Parmi les actions entreprises figure la mise à jour d'une liste des députés et sénateurs susceptibles de s'opposer au projet de loi, et une campagne de cartes postales à destination du Congrès. (IRLF WR 22/01/93)

Royaume-Uni : la méthode pacifique de manifestation pro-vie intitulée «**chaines pour la vie**» semble avoir traversé l'Atlantique, avec un nombre élevé de manifestations de ce type en Angleterre à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la loi sur l'avortement, fin 92. La Société pour la protection de l'enfant-à-naître (SPUC) envisage d'organiser le 24/04/93 une vaste démonstration à travers le pays en utilisant cette seule méthode. La méthode consiste, rappelons-le, à se tenir aligné debout côte-à-côte, immobiles et silencieux le long des artères routières et/ou piétonnes principales des villes et villages, en tenant des panneaux dénonçant l'avortement. En 1992, 5 000 nouveaux membres ont rejoint l'association SPUC. (Human Concern, 12/92)

Cameroun/Italie : le 16/01/93, une pédiatre camerounaise de 32 ans est **décédée** dans un hôpital de Florence, en Italie, **après avoir refusé un traitement anti-cancéreux qui aurait porté atteinte à son enfant-à-naître**. Le 23/12/92, le Dr. Julienne Djeokeng, déjà mère de trois enfants, avait donné naissance, par césarienne, à un garçon en bonne santé.

Le 25/01/93, une autre italienne de 28 ans est décédée peu après avoir donné naissance, par césarienne, à un enfant prématuré qui est mort le 04/02/93. Mme. Carla Ardenghi avait également refusé une chimiothérapie qui lui était nécessaire après la découverte d'un cancer tandis qu'elle en était au quatrième mois de sa grossesse. (IRLF WR, 05/02/93)

BIBLIOGRAPHIE

A noter dans *Permanences* n°300, mars 93, un interview d'Edouard Parker : «Quel avenir pour la terre». Permanences 40 F, ICTUS, 49 rue des Renaudes, 75017 Paris.

lu pour vous

L'explosion de la génétique humaine.

Hors Série *Science et Vie* n°181, 12/92. 156 p. 25 FF.

Cet Hors-Série *Science et Vie* fait le point sur les récents développements de la génétique humaine. Bien que quelques aspects éthiques soient abordés en fin d'ouvrage, il s'agit avant tout d'un panorama des techniques de génétique appliquée (décryptage génétique, thérapie génique, ...) ainsi que des dernières découvertes de génétique fondamentale (fonctionnement, duplication, régulation des gènes, transmission héréditaire, ...). La découverte du fonctionnement extraordinairement complexe de nos cellules est toujours un sujet d'étonnement et d'émerveillement. Mais il faut déjà posséder de bonnes connaissances préalables en biologie pour espérer comprendre ce qui est écrit ici. Inutile d'acheter ce hors-série si vous ne savez pas ce qu'est le cytoplasme ou le système HLA. On aurait pu craindre, en lisant le titre, que la belle part soit faite au diagnostic prénatal et à l'interruption dite «thérapeutique» de grossesse. En fait il n'en est rien, et la plupart des articles traitant des maladies génétiques abordent le sujet dans une optique véritablement thérapeutique, visant à corriger le gène défectueux, et non à supprimer le malade. Quelques articles accréditent la notion inacceptable de seuil : en dessus d'un certain niveau de handicap (jamais précisé...) l'avortement serait justifiable, pas en-dessous. Mais l'ensemble du numéro reste relativement respectueux de la vie.



AGENDA

Paris, 01-04/06/93

Stage de formation pédagogique selon le **programme TEEN STAR** (Cf Famille Chrétienne du 02/07/92), par l'association Provie. Prix de la session complète (avec documentations, etc) : 1 600 FF. Inscription : 150 F (+ hébergement et nourriture 150 F/jour). La session aura lieu chez les Bénédictines du Sacré Coeur de Montmartre, Paris 18°. Il reste 12 places disponibles, les autres ayant été réservées par des médecins, infirmières, catéchistes, professeurs de biologie et directeurs de lycée.

Inscriptions :

Teen Star, Association Provie, B.P. 40, 92802 Puteaux CEDEX
Tel. (1) 46 24 28 28, Fax (1) 47 47 06 58

Lomé IV et la démographie

La Convention de Lomé IV*, signée en décembre 1989, servirait-elle de tremplin à des opérations de contrôle des naissances dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique)? On peut le craindre en apprenant dans Les cahiers de Femmes d'Europe n° 38, 04/92, que [les passages significatifs sont soulignés par nous] :

- «Lomé IV donne une importance accrue à l'environnement en insistant sur l'idée que les effets sur l'environnement doivent être examinés avant que les projets ne soient approuvés. (...) Un chapitre sur la population et la démographie a aussi été inclus dans Lomé IV, définissant des politiques de population comme le renforcement des services statistiques, de la formation et des campagnes d'information».

- «en 1984, un groupe de travail "Femmes et développement" [F&D] ad hoc a été créé au sein de l'Assemblée Paritaire ACP/CE, composé de membres du Parlement Européen et de membres des Parlements ACP ou de représentants désignés. (...) Le groupe de travail a exploré un certain nombre de sujets dans le domaine de la participation des femmes au développement, notamment les femmes et la population (...) et le rôle de l'éducation dans la croissance de la population».

- en 1982, à la Commission des Communautés Européennes [dirigée par M. Delors] une cellule F&D a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines de la Direction Générale du Développement (DG VIII) (...) et en 1991, un expert F&D a été nommé à la Direction Générale des Relations Extérieures (DG I) (...). La cellule F&D de la DG VIII a reçu pour tâches spécifiques notamment de se mettre en réseau avec les organisations féminines afin de rassembler des statistiques sur les femmes (...).

- «La cellule F&D de la DG I a préparé un "Plan d'action F&D" pour les pays en voies de développement d'Amérique Latine et d'Asie, [ainsi que pour les pays] méditerranéens. (...) [dont] la deuxième ligne [d'actions] vise le développement à long terme du capital humain par le biais d'investissements qui permettent d'améliorer le niveau d'alphabétisation des femmes, leur niveau d'éducation, de nutrition et de soins de santé, ainsi que leur accès au planning familial».

- «La commission a financé un grand nombre de projets dans le domaine des sources de revenus, du crédit, de l'alphabétisation, (...), du planning familial, (...). D'autres projets cofinancés avec des ONG (organisations non-gouvernementales) ont abordé la question de la violence sexuelle, du statut légal de la femme et des actions de sensibilisation.»

- «En 1989, la participation des femmes au développement a été le thème principal de l'Assemblée Générale des ONG, l'organisme administratif de l'association des ONG collaborant avec la Commission des Communautés Européennes. Les sujets abordés furent les femmes et la nourriture, les femmes et la dette, les femmes et les situations d'urgence, les femmes et la population, (...).»

- La Fédération Internationale pour le Planning Familial (IPPF) est membre de l'association des ONG travaillant avec la

Commission des Communautés Européennes. Il en est de même de l'Alliance Internationale des Femmes, qui partage les mêmes locaux londoniens que l'IPPF, et d'autres ONG ayant des buts semblables, en particulier l'association danoise Women's Global Network on Reproductive Rights.

Toutes ces informations font pressentir un *remake* européen, déjà bien avancé, de la situation de l'ONU où les aspirations légitimes au respect de l'environnement, à la prise en compte des femmes dans le développement, et à l'amélioration de la santé maternelle ont été dévoyées et utilisées comme vecteurs de l'idéologie du contrôle des naissances par le biais du planning familial.

Récemment, la Commission des Communautés Européennes s'est déclarée prête à financer des interventions directes sur les politiques démographiques du Tiers monde en vue de «couper le taux de naissances». La proposition émanait de deux députés espagnols. Elle doit encore être entérinée par le Conseil des ministres et le Parlement européen. (*Europe Today*, in *PRI Review*, 03/93)

Il est temps que les associations pro-vie apprennent à travailler ensemble pour avoir les moyens d'être représentées à Bruxelles et d'y suivre d'un peu plus près ce qui s'y passe.

Il n'est pas non plus interdit aux associations pro-vie, notamment celles qui promeuvent la planification naturelle des naissances, d'oser et d'apprendre à obtenir à leur tour, avant que cela ne devienne impossible, des financements européens pour des opérations d'éducation en pays ACP.

*Les accords de Lomé, dont le premier a été signé en 1974, régissent la coopération entre la Communauté européenne et 69 pays ACP.

Nota : Les pays ACP ne sont pas les seules victimes du contrôle des naissances : on sait également qu'en 1992, la Commission des Communautés Européennes a co-financé avec l'IPPF un programme de planning familial d'un montant de 500 000 ECU (environ 3,5 millions de francs) destiné aux Hongrois, Tchèques, Slovaques, Polonais, Roumains et albanais.

TransVIE-mag®

7, rue du G^{nl} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

☎ (33) (16) 81 88 75 31 - Fax (33) (16) 81 885 885

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée

Toute copie, même partielle, interdite sans autorisation.